

## POLITIQUE MAITRISE DE L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL LFF

### Introduction :

Il y a 75 ans, guidé par la conviction que le plaisir de partager des produits de très grande qualité est le sel de la vie, Robert Labeyrie invitait à nos tables des saveurs incomparables issues de terroirs et de savoir-faire précieux.

Aujourd'hui, nous sommes guidés par la même conviction mais notre monde change.

Nous savons que les ressources de notre planète sont limitées. Que la qualité de notre alimentation est intimement liée à la qualité de notre environnement et indispensable à notre santé et notre bien-être.

Si nous voulons continuer d'éveiller les papilles des générations futures, il nous faut aussi éveiller les consciences, les nôtres comme celles de ceux qui nous entourent : c'est pourquoi, nous voulons, avec nos collaborateurs, nos partenaires et nos consommateurs redéfinir cette vision du plaisir dont nous avons héritée et qui nous anime. Et tous ensemble, partager un nouvel hédonisme, un hédonisme engagé :

qui contribue sur chacune de nos filières à la PRESERVATION des écosystèmes avec lesquels nous interagissons,

dans la MAITRISE de nos savoir-faire grâce à des pratiques vertueuses au quotidien,

et dans le RESPECT des hommes et des femmes qui produisent, transforment et consomment nos produits.

**Notre mission : donner au plus grand nombre les clés d'une consommation plaisir responsable pour partager un hédonisme engagé.**



La maîtrise de notre impact environnemental est un chantier prioritaire de notre pilier Maitrise :



L'utilisation raisonnée des ressources naturelles, la maîtrise de nos impacts sur l'environnement et sur l'écosystème local (eau, air, sol, énergie, déchets, effluents, odeur, bruit, gaspillage alimentaire...) et la lutte contre le réchauffement climatique sont les défis majeurs que le groupe Labeyrie Fine Foods s'engage à adresser. Ces enjeux environnementaux guident nos stratégies d'achats et de conception.

Pour adresser ces enjeux, le Groupe LFF a mis en place une organisation dédiée au sujet de l'environnement et de l'énergie ainsi qu'une gouvernance autour d'un Comité Environnement Transversal qui réunit tous les trimestres les interlocuteurs environnement de chacun de nos sites.

Le respect de la réglementation est évidemment notre priorité absolue :

- La plupart de nos sites sont classés **Installations Classées Pour la Protection de l'Environnement** (ICPE) et à ce titre, nos managers ont des relations suivies avec les instances de contrôle nationales en charge ;
- Dans le cadre de la directive 2010/75/UE relative aux émissions industrielles, dite « IED », 4 de nos sites sont soumis aux meilleures techniques européennes disponibles en matière d'impact environnemental ; ces bonnes pratiques viennent nourrir le **plan d'amélioration continu de tous nos sites** ;
- Nous sommes en veille sur le cadre réglementaire et les enjeux émergents liés à l'environnement ; nous nous engageons à les intégrer et à nous inscrire dans une **démarche de conformité et de progrès**.

La présente politique détaille les principaux champs d'action du groupe en matière de maîtrise de son impact environnemental ainsi que les indicateurs de suivi et les engagements associés :

- Maîtrise des effluents
- Gestion des déchets
- Valorisation des co-produits et lutte contre le gaspillage alimentaire
- Réduction de l'impact de nos consommations énergétiques
- Réduction de nos consommations en eau
- Gaz frigorigènes : suppression des HFC
- Maîtrise de l'impact du transport des matières premières et nos produits finis

### 1. Maitrise des effluents :

L'utilisation d'eau est nécessaire à nos process de fabrication et au nettoyage de nos ateliers. Cette eau usée doit être épurée avant d'être rejetée au final dans le milieu naturel.

**Nos sites s'engagent à respecter les termes du contrat les liant à la collectivité, à piloter et réaliser les analyses de surveillance induites, cela dans une démarche d'amélioration continue.** LFF s'engage à réaliser les investissements nécessaires pour garantir ces engagements.

### 2. Gestion des déchets :

LFF est engagé depuis plusieurs années sur la réduction à la source, le tri des déchets ainsi que sur l'optimisation de leur valorisation.

Tous nos sites travaillent avec des professionnels de la gestion et valorisation des déchets (carton, plastiques, biodéchets, ...).

Des plans d'actions sont déployés sur l'ensemble de nos sites pour atteindre notre objectif de 95% de déchets valorisés en 2025 (contre 89% à fin juin 2021) et zéro déchet enfoui en 2030. LFF s'engage à développer et utiliser les filières de valorisation les plus efficaces pour chaque type de déchets générés.

### 3. Valorisation des co-produits et lutte contre le gaspillage alimentaire :

Labeyrie Fine Foods s'efforce d'agir sur tous les leviers permettant de réduire le gaspillage alimentaire, à toutes les étapes de la chaîne de valeur : valorisation des coproduits de process (développement progressif des filières de valorisation destinées à la consommation humaine ou utilisation dans l'alimentation animale), déstockage d'invendus, opérations de dons à des associations ainsi que de la vente au personnel sur les sites de production à coût très réduit.

LFF a tissé un réseau solide de partenaires (acteurs industriels BtoB, startups innovantes, ...) grâce auquel nous travaillons sur la valorisation de nos co-produits (chutes de saumon fumé, pulpe de saumon, têtes de saumon, plumes de canard, viande, etc.).

Nos engagements sur le gaspillage alimentaire et la valorisation des coproduits sont les suivants :

- Tendre vers 100% des co-produits consommables valorisés en alimentation humaine
- Réduction de nos destructions de denrées alimentaires de 15% d'ici 2025

#### 4. Réduction de l'impact de nos consommations énergétiques

Notre plan de maîtrise et de réduction de nos consommations en énergie se structure autour des 2 piliers suivants :

- Réduction de nos consommations énergétiques :

Travailler sur l'efficacité énergétique des sites et des procédés du Groupe est notre levier principal pour réduire nos consommations. Par exemple, nous mettons en place sur tous nos sites la valorisation de la chaleur fatale sur les systèmes de compression pour la production du froid ou de l'air comprimé.

Nous nous engageons à réduire de 8% nos ratios Kwh / kg de produit fini d'ici 2025.

- Décarbonation des énergies

Pour réduire notre dépendance aux énergies fossiles et limiter nos émissions de gaz à effet de serre, nous mettons l'accent sur la décarbonation des énergies par :

- a. L'électrification des procédés et utilités, par exemple grâce à l'association de la récupération de chaleur avec une pompe à chaleur pour produire de l'eau chaude.
- b. L'approvisionnement en énergie renouvelable : nous sommes passés sur un contrat 100% électricité renouvelable en janvier 2021
- c. Le recours aux énergies renouvelables, par exemple la production d'énergie renouvelable sur nos sites au travers de panneaux photovoltaïques, de la méthanisation, ...

#### 5. Réduction de nos consommations en eau

Nous mettons également en place des actions sur nos sites pour maîtriser nos consommations en eau et favoriser dès que possible la réutilisation de l'eau dans nos procédés.

Nos sites ont fait l'objet d'installation de compteurs afin de mieux piloter la consommation par zone d'activité.

Nous nous engageons à réduire de 10% de notre ratio L d'eau / kg de produit fini d'ici 2025

#### 6. Gaz frigorigènes : suppression des HFC

- Froid industriel process : le Groupe LFF s'engage à ne plus réaliser d'installations utilisant des gaz frigorigènes de type HFC ayant un fort impact sur l'effet de serre pour toute installation de + de 50 kWh et pour toutes les installations (quelle que soit la puissance) à partir de 2028.
- Froid industriel hors process : le Groupe LFF s'engage à ne plus réaliser d'installations utilisant des gaz frigorigènes de type HFC ayant un fort impact sur l'effet de serre

## **7. Maitrise de l'impact du transport des matières premières et nos produits finis**

L'empreinte carbone du FRET représente 15% de l'empreinte carbone globale du Groupe LFF. Ainsi la réduction de l'impact environnemental et notamment l'impact carbone du transport de nos produits (amont, intersites et aval) représente un enjeu majeur pour LFF.

Pour ce faire, plusieurs axes de travail ont été identifiés et des plans d'actions ont été initiés notamment sur les enjeux suivants : l'optimisation du taux de chargement de nos véhicules, les moyens de transport utilisés (report modal lorsque cela est possible, réduction du transport routier au profit du transport ferré par exemple, utilisation de carburants alternatifs à impact environnemental réduit) ou encore la sélection de prestataires de transport engagés et responsables.

Notre objectif est de réduire de 30% les émissions liées au FRET d'ici 2030